

tenue par Monsieur le Président DEVILLERS, Juge des Référés
En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500479	RAPPORTEUR: Monsieur le Président Pascal DEVILLERS
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Demande au juge des référés 1°) de prononcer la suspension des décisions de refus de réintégration en date du 17 octobre 2024, du 31 janvier 2025 et du 23 juillet 2025 ; 2°) d'enjoindre à la commune de Moorea-Maiao de la réintégrer dans ses fonctions ou dans tout poste correspondant à son grade, dans un délai de 15 jours à compter de la notification de la décision.

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame A.. B..	Madame A.. B..
Défendeur	COMMUNE DE MOOREA-MAIAO	Le Maire

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 03/10/2025
Le président du tribunal